



## AVIS D'OPPORTUNITÉ

### Enquête sur le Vécu et le Ressenti en matière de Sécurité (éditions 2023-2025)

*Type d'opportunité* : Renouvellement d'enquête

*Périodicité* : Annuelle

*Demandeur* : SSM Sécurité Intérieure (SSMSI) (Ministère de l'intérieur)

Au cours de sa réunion du 10 mars 2022, la commission « Services publics et services aux publics » a examiné le projet d'enquête sur le Vécu et le Ressenti en matière de Sécurité (VRS).

L'enquête de victimation 2023 constituera la seconde édition de la nouvelle enquête conduite par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure à la suite de la refonte de l'enquête Cadre de vie et sécurité pilotée par l'Insee jusqu'en 2021. Conformément aux engagements annoncés lors de la commission « Services publics et services aux publics » du Cnis le 22 mars 2019, la réflexion sur le futur dispositif a été entamée sous pilotage du SSMSI depuis le printemps 2019 en visant au maximum des résultats représentatifs au niveau infranational, tout en cherchant à en maîtriser le coût.

Il s'agit d'une enquête en deux phases en population générale qui s'adresse à un échantillon d'individus résidant en logement ordinaire sélectionné aléatoirement par l'Insee dans la source fiscale (répertoire Fideli) :

- phase 1 (enquête socle) : questionnaire généraliste de victimation adressé à une sélection aléatoire d'individus âgés de 18 ans ou plus (l'inclusion des 15-17 ans est à l'étude et devrait être implémentée au cours de la période 2023-2025) ;
- phase 2 (enquête thématique) : questionnaire portant sur une thématique spécifique adressé à une sélection aléatoire ciblée de répondants de la phase 1.

L'enquête présente deux grands objectifs. Le premier est de produire annuellement les indicateurs clés sur la victimation et les perceptions et opinions en matière de sécurité à l'échelle nationale et infranationale. L'enquête répond au double besoin de recueil d'informations en niveau et en structure. Le second objectif est d'éclairer une thématique particulière en lien avec la sécurité. Chaque année une thématique différente est associée à l'enquête de victimation suivant les sujets qui sont soumis par les partenaires de la concertation à l'équipe projet du SSMSI. Les réponses au questionnaire socle (phase 1) permettent de constituer des échantillons de phase 2 particulièrement qualifiés pour l'enquête thématique.

Le questionnaire de victimation (enquête socle) est structuré en trois parties :

- une première partie est dédiée au recueil des descripteurs sociodémographiques ;
- une seconde partie porte sur le vécu en matière de sécurité. Elle permet de recenser les atteintes subies sur vie entière et de dresser les caractéristiques des atteintes subies en N ou N-1 ;
- la troisième partie est consacrée aux descripteurs objectifs et subjectifs sur le cadre de vie en lien avec la sécurité et la délinquance.

Concernant le questionnaire thématique :

- en 2023, c'est le sujet porté par la Drees à la suite de l'appel à propositions lancé par le SSMSI qui a été retenu sur avis du Conseil scientifique et validation du Comité de concertation. Le questionnaire thématique 2023 interrogera la relation entre santé et victimation.

Au terme des travaux préalables conduits par le SSMSI sur la période 2019-2021 afin d'établir une feuille de route pour la conception et la mise en place de la première édition de l'enquête VRS à l'horizon 2022, le SSMSI a officiellement lancé la concertation pour la refonte de l'enquête Cadre de vie et sécurité le 14 décembre 2020 en présence de SSM, d'instances gouvernementales, de l'Insee, de centres de recherches et de représentants des syndicats, des organisations professionnelles, des assemblées locales et des associations, membres du Cnis. Conformément à la comitologie du projet, un Comité de concertation a été mis en place. Il se réunit en séance plénière et se décline également en plusieurs groupes de travail. Ce Comité de concertation est maintenu pour la période 2023-2025 et ses missions sont élargies à l'évaluation de l'exploitation de l'enquête VRS.

Le plan de sondage de l'enquête est établi en collaboration avec la division Sondages de l'Insee qui assurera le tirage de l'échantillon dans les fichiers fiscaux. Pour l'édition de 2023, l'unité d'échantillonnage est l'individu âgé d'au moins 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Pour l'enquête socle, le plan de sondage prévoit le tirage d'un échantillon de 200 000 individus afin de pouvoir estimer certains indicateurs à l'échelle du département. L'enquête est collectée en multimode.

Le champ de l'enquête est la France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe et La Réunion. La Guyane pourrait être incluse dans le dispositif au cours de la période 2023-2025. Mayotte pourrait être incluse à horizon plus lointain.

Un rapport compilant l'ensemble des indicateurs de victimations et de perceptions en matière de sécurité sera publié au premier semestre N+1 à partir des données collectées en N. Ce rapport sera complété d'une étude dans la collection Interstats Analyse sur les premiers résultats de l'enquête thématique. D'autres études seront conduites à partir des résultats de l'enquête. Les données de l'enquête seront appariées avec les données des revenus fiscaux et sociaux et avec les données administratives enregistrées par les services de sécurité. Un appariement avec le Système national des données de santé (SNDS) est également envisagé. L'implémentation du Code statistique non significatif (CSNS) sera discutée avec l'Insee au cours de la période afin de faciliter les projets d'appariement. Enfin, les données de l'édition 2023 seront mises à disposition des chercheurs via le Centre d'accès sécurisé aux données (CASD) entre le T4 2024 et le T1 2025.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à « **l'enquête sur le Vécu et le Ressenti en matière de Sécurité** ». L'avis d'opportunité est donné pour les années 2023 à 2025.